

L'urbain algérien face à la crise sanitaire de la Covid-19 : des réponses habitantes contrastées à la crise des mobilités

Madani SAFAR ZITOUN ^(1,2)

Introduction

La crise sanitaire mondiale due à la pandémie de la Covid-19 est inédite dans l'histoire de l'humanité. Elle continue à dérouler des effets inédits et multidimensionnels plus de six mois après son déclenchement. Pour la raison essentielle qu'elle a privilégié des dispositifs de confinement plus ou moins sévères à différentes échelles territoriales selon les pays conduisant à une réduction drastique des mobilités des personnes dans un monde qui n'a jamais été aussi « fluide » comme le dit John Urry (2005) depuis que l'homme a inventé la roue...

Ce monde de la postmodernité cher à certains sociologues contemporains qui se caractérise par la prééminence « des réseaux et des flux mondiaux » qui contribuent à « miner les structures sociales endogènes » et par là à démonétiser les définitions classiques assimilant « social » et « société »¹ a en effet réagi de manière quelque peu chaotique et imprévisible à cette situation de privation des mobilités « horizontales »². Les réactions habitantes observées durant cette longue période extraordinaire ont en effet remis en question à la fois la connaissance que nous avons de nos sociétés mais également les approches plus ou moins conventionnelles et traditionnelles à travers lesquelles ces sociétés ont été perçues et analysées, du point de vue de la question des mobilités.

(1) Professeur, Université Alger 2, 16000, Alger, Algérie.

(2) Ex membre du Conseil Scientifique du CRASC, 31000, Oran, Algérie.

¹ Pourchez, C., Compte rendu de l'ouvrage Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ? de John Urry dans *revue Réseaux*, n° 140.

² Les mobilités « horizontales » désignent toutes les formes de déplacements dans l'espace, d'un point à un autre tandis que les mobilités « verticales » désignent les mobilités sociales, c'est-à-dire les déplacements des individus dans l'échelle sociale.

Si l'on tient compte des avancées récentes en matière de recherche urbaine, il faut bien admettre avec Michel Bassand que la mobilité est devenue « un fait social total » et que sa privation, même pour des durées courtes n'est pas sans effets majeurs sur les agirs et comportements sociaux. Pour analyser ces derniers, il est donc du plus grand intérêt de partir d'une approche « systémique » permettant d'intégrer les dimensions sociales et spatiales de la vie sociale dans un même mouvement de pensée.

En effet, il est patent selon Vincent-Geslin S. et Authier Y. que « les mobilités quotidiennes, sont devenues un objet central » (2015, pp. 79-99) de la sociologie dans la mesure où elles combinent trois phénomènes structurants des sociétés modernes : 1°) Le développement des systèmes de transport (routiers, ferroviaires et aériens) tout d'abord, « qui se sont considérablement développés permettant le déplacement de plus de personnes et de marchandises à un meilleur coût » ; 2°) le développement de « systèmes d'échange et de communication à distance » ensuite [...] qui « permettent aujourd'hui une immédiateté de transmission d'informations à travers le monde » et enfin 3°) « la dynamique capitaliste contemporaine et la globalisation de l'économie qui fonctionnent sur une interdépendance des marchés et l'instantanéité des flux de capitaux, affaiblissant les barrières institutionnelles nationales pour globaliser les flux économiques et financiers » (Vincent-Geslin et Authier, 2015, p. 86).

A cet égard, le « tournant mobilitaire » que nous signale John Urry, cette « révolution dans les comportements de mobilité » permet de poser selon de nouveaux termes la problématique complexe des rapports existants entre les ancrages territoriaux sociaux locaux, à l'échelle des quartiers d'une part avec les systèmes de réseaux et de flux dématérialisés d'informations et d'échanges de signes et de symboles d'appartenance à de nouvelles « communautés virtuelles » complètement déterritorialisées d'autre part.

Il nous permet, à l'instar de beaucoup de chercheurs contemporains comme Jean Remy, Vincent Kauffman, Alain Bourdin, qui soulignent l'aspect structurant des faits de mobilité, de découvrir en quelque sorte « par défaut », comment la restriction des mobilités quotidiennes dans leur rapport avec les différents déterminants spatiaux qui assignent les individus dans des espaces de résidence, de travail et de vie sociale a eu pour conséquence de renforcer les fractures portées par ces évolutions lourdes. Sans aller dans le détail des travaux menés depuis une dizaine d'années sur le sujet³, rappelons rapidement trois aspects sociologiques qui ont émergé dans les recherches les plus récentes sur « l'urbain généralisé » dont parle Bourdin :

- Le premier concerne l'intérêt apporté par les chercheurs au développement d'une « approche conjointe de la localisation résidentielle et des mobilités quotidiennes qui permet d'appréhender les différentes dimensions des

³ Voir la mise au point quasi exhaustive de la question in Vincent-Geslin et Authier :

mobilités urbaines et de leurs apprentissages » (Vincent-Geslin et Authier, 2015, p. 83) ;

- Le second concerne la question de la disponibilité de ressources collectives et individuelles de mobilité qui permettent aux individus et aux groupes d'échapper par l'exercice même de la mobilité à « la marginalité spatiale du lieu de résidence vis-à-vis de la ville ». La marginalité sociale serait de ce fait « comblée, en partie du moins, [par] les mobilités quotidiennes » (Vincent-Geslin et Authier, 2015, p. 94) ;

- Enfin le troisième aspect, souligné notamment par Vincent Kauffman et J.P. Levy est en rapport avec les dimensions de stratification sociale. La mobilité serait ainsi selon ces auteurs « un capital dont l'inégale répartition crée des différenciations sociales distinctes produites par le capital social, économique, culturel et symbolique » (Vincent-Geslin et Authier, 2015, p. 95).

Interrogés à l'aune des évolutions qu'a connue la société algérienne depuis quelques années, ces nouvelles façons de lire, d'analyser et de conceptualiser la relation entre changements sociaux et faits de mobilités dans les sociétés modernes dans leurs mouvements élaborés dans des contextes différents, apportent des éclairages féconds sur la manière dont les populations locales, dans leurs ancrages résidentiels très particuliers, ont négocié le confinement spatial dû à la crise sanitaire de Covid-19. A partir des éléments de connaissance apportés par plusieurs recherches récentes, on s'aperçoit en effet combien les injonctions sanitaires de restriction drastique des mobilités quotidiennes ont agi comme un révélateur des agirs et des comportements urbains spécifiés qui traversent notre société, qui est le moins que l'on puisse dire travaillée par des tensions et des oppositions essentielles qui n'ont rien à voir dans leur grande majorité avec celles observées dans des contextes différents.

Les observations collectées çà et là en situation de confinement depuis quelques mois dans les articles et reportages écrits ou télévisuels, le foisonnement des films et séquences vidéo observé dans les réseaux et d'autres observations directes faites « à chaud » dans les quartiers algérois apportent des arguments nouveaux à un certain nombre de travaux académiques qui avaient mis en exergue la spécificité des urbanisations algériennes et les modalités de structuration des populations dans leurs espaces de vie.

A travers la synthèse de tous ces éléments, nous allons essayer de voir comment la crise des mobilités apportée par la crise sanitaire a contribué à « durcir » en quelque sorte les traits particuliers du rapport des Algériens à leurs environnements sociaux et spatiaux immédiats, accusant des pratiques et des agirs sociaux contradictoires porteurs de fractures essentielles qui avaient eu tendance à être quelque peu estompées par le foisonnement de la quotidienneté.

Les urbanisations algériennes : une réalité qui n'a rien de « post-moderne »

L'observateur averti et documenté de l'évolution des urbanisations algériennes⁴ ne peut qu'utiliser avec beaucoup de précautions les théorisations et conceptualisations véhiculées par la sociologie occidentale dominante et les simplifications qu'elle contient, notamment celle concernant la généralisation des impacts de l'économie néo-libérale sur les processus de peuplement des villes.

En Algérie tout au moins, il est difficile d'agréeer les idées développées par les traditions sociologiques américaine et européenne qui sont construites sur le principe que l'accès aux biens résidentiels et fonciers repose sur la détention de ressources financières différentes selon le statut social des ménages, dans un marché où ces biens sont des marchandises accessibles aux uns et interdits aux autres⁵.

Pour bien situer les choses dans leur contexte, un rappel rapide de l'histoire des « urbanisations » algériennes est nécessaire. Le modèle qui s'est développé dans le pays depuis l'indépendance est en effet un modèle très particulier, qui s'est caractérisé comme nous le disions dans nos travaux antérieurs, par une « disqualification des lois du marché »⁶ en ce qui concerne l'accès aux biens résidentiels (foncier et logements). Depuis cet épisode historique en effet, le pays a connu plusieurs métamorphoses au niveau des mécanismes d'accès à l'espace, mais qui continuent à procéder du même paradigme général de dominance des ressources autres qu'économiques dans la redistribution des populations dans l'espace urbain.

Soulignons à cet égard que la « loi d'Orientation Foncière » promulguée en 1990, dont les objectifs consistaient à passer d'un modèle de gestion administrée du foncier à un autre d'inspiration plus libérale accordant aux seules lois du marché la capacité de réguler l'affectation de l'espace, n'a que partiellement changé la donne du problème. Si elle a permis la mise en place d'un marché libre assez actif des biens résidentiels, elle n'a pas pu contrecarrer le renforcement des caractéristiques rentières des systèmes urbains en place, et la consolidation des agirs communautaires construits autour de la mobilisation des ressources de la parenté et des critères d'appartenance régionales.

Rappelons en effet que l'Algérie, de par les conditions historiques qui prévalurent lors de l'épisode de la décolonisation, connut une situation d'étatisation de fait et *de jure* du parc foncier et immobilier considérable

⁴ Nous utilisons le pluriel pour bien marquer les ruptures dans les mécanismes de peuplement depuis l'indépendance

⁵ Voir à ce propos notre essai de déconstruction de ces approches in Safar Zitoun, M. (2013). Spatial and social mobilities in Algeria: the case of Algiers. Dans *The Journal of North African Studies*, 18(5), 678-689, DOI : 10.1080/13629387.2013.849898

⁶ Cf. notre ouvrage « Stratégies patrimoniales et urbanisation ; Alger 1962-1992 ».

abandonné par les Européens lors de leur exode massif de l'été 1962, situation qui à ce jour n'est pas encore totalement résorbée. En plus des processus de récupération non marchand et d'occupation gratuite de ce « butin de guerre » immobilier urbain qui contribuèrent à casser les logiques de ségrégation ethnique en vigueur auparavant, signalons le développement de la distribution du foncier et des biens résidentiels dans deux directions :

- D'un côté, une distribution administrative et clientéliste des « Réserves foncières » publiques abondantes héritées de l'étatisation du foncier agricole et urbain étatisé entre 1962 et 1966 qui produisirent les effets suivants : 1°) Un phénomène d'« évasion foncière », consistant en la réalisation de lotissements clandestins de la part des propriétaires fonciers privés pour échapper à l'intégration de leurs terres situées en zones péri-urbaines dans ces Réserves Foncières Communales ; 2°) Le débordement de l'urbanisation à l'extérieur des périmètres d'urbanisation fixés par la réglementation ; 3°) La prédilection de ce type d'urbanisation pour les zones de statut privé (« melk ») ; et enfin 4°) Le développement, ou plutôt, la généralisation à grande échelle des transactions foncières informelles.

- D'un autre côté, la mise en œuvre d'une politique de distribution très généreuse de logements sociaux gratuits ou largement subventionnés par l'Etat aux catégories non seulement démunies, mais à celles ancrées dans les filières de distribution administrées et de captation existantes dans l'appareil administratif, à partir des années 2000.

Au niveau de la wilaya d'Alger mais surtout de ses périphériques, front principal des urbanisations « illicites » (sites de bidonville en habitat précaire et lotissements « irréguliers » d'habitat individuel) d'une part et des quartiers d'urbanisation planifiée (grands ensembles d'habitat collectif social) d'autre part, les effets de ces développements sont riches en enseignements.

On y constate paradoxalement la mise en œuvre par les populations des constructeurs informels de maisons individuelles et des familles relogées des mêmes logiques « communautaristes », même si ces dernières se déclinent différemment en fonction des contextes locaux et des processus sur lesquels elles s'appuient. Du côté des constructeurs, l'absence d'un marché foncier régulé et institutionnalisé a conduit les demandeurs à privilégier les stratégies collectives de recherche, d'achat et de construction des lotissements vendus sous seing privé, faisant la part belle aux liens d'ordre primaire (parenté) ou communautaires (à base régionaliste surtout), c'est-à-dire aux liens de connaissance personnelle préexistants dans la ville et la vie sociale.

Dans les grands ensembles résidentiels collectifs construits en périphérie⁷ destinés à reloger les populations des bidonvilles, c'est la façon de faire de l'administration, c'est-à-dire, le relogement « en bloc » des familles venant des mêmes bidonvilles dans les mêmes cités et immeubles, qui a contribué à reproduire, à conforter et redéployer les mêmes configurations de liens personnels préexistants dans les sites originels.

La majorité des nouveaux habitants de ces grands ensembles périphériques, déménagés en groupes entiers, se connaissent déjà entre eux, ont partagé la même histoire résidentielle et sont mis en situation de cohabiter avec les mêmes voisins de leurs sites d'origine. Ils sont mis en confrontation avec les membres des autres quartiers, qui sont regroupés eux aussi dans les mêmes immeubles et ilots, créant des situations de confrontations entre groupes parfois belliqueuses comme l'ont documenté certains travaux de terrain.

Mais ce qu'il faut retenir cependant de ces deux cas de figure, au regard de la question des mobilités, c'est essentiellement le fait que ces deux types d'installation résidentielle contribuent à :

- Renforcer, dans le cas des quartiers irréguliers où l'habitat individuel contient très souvent des activités économiques en rez-de-chaussée, l'ancrage mobilitaire interne et à déstructurer complètement les pratiques de mobilité quotidienne entre les « nouvelles cités » localisées majoritairement en périphérie lointaine et la ville, lieu de travail, et gisement des ressources pour le deuxième cas.

- Réactiver les dynamiques « communautaires » au lieu de les dissoudre, dans la mesure où toute la vie sociale dans les bidonvilles, les quartiers irréguliers et enfin dans les nouvelles cités de relogement est construite non pas ex-nihilo comme c'est souvent le cas dans les situations d'accès par le marché des biens résidentiels, mais sur la base des ancrages résidentiels de proximité.

Dans ces lieux, nous n'avons pas affaire, comme dans le cas des « ensembles AADL » ou dans les quartiers anciens ayant connu de forts mouvements de changement de résidence par le biais des règles du marché, à des populations ne se connaissant pas entre elles avant l'installation résidentielle. Ces populations de statuts sociaux différents : couches moyennes inférieures moyennes pour le premier cas et couches moyennes supérieures dans le deuxième cas, ont emprunté des trajectoires résidentielles plus individuelles, plus familiales. Elles sont à la fois détentrices de revenus plus

⁷ Le relogement des populations logées dans les bidonvilles initiées par exemple dans la wilaya d'Alger entre 2014 et 2018 s'inscrit dans cette logique sociale. Plus 100 000 familles (soit près de 600 000 personnes) furent relogées dans des cités périphériques, mais selon des modalités de transfert par sites entiers qui n'ont fait que reconduire et même accuser les effets des enfermements communautaristes et lignagers qui avaient été déjà signalés dans plusieurs études.

réguliers, de capitaux culturels conséquents et sont obligées d'inventer leurs relations avec les autres résidents sur un plan plus impersonnel, moins parasité par les relations personnalisées préexistantes.

C'est donc dans ces conditions de cohabitation dans les mêmes villes de populations ayant des extractions sociales, des stratégies et histoires résidentielles contrastées dans lesquelles les ressources de mobilité sont différentes et n'ont pas les mêmes impacts sur leurs vies que s'est inscrit l'épisode de la crise sanitaire.

Habitat versus mobilité : les grands profils sociologiques pertinents de citadins

Approchées ainsi du point de vue de la relation existant entre les déterminants d'ordre socioéconomiques et historiques d'inscription des familles dans la stratification sociale et dans l'espace urbain d'une part et leurs dotations inégales en ressources de mobilité d'autre part, les populations urbaines présentent des configurations sociales particulières. On peut dégager des profils idéals typiques d'acteurs dans leur complexité et dans leur pertinence du point de vue des réactions et comportements qu'ils ont eu à développer pour négocier les injonctions au confinement, à la distanciation physique.

Deux profils idéal typiques d'acteurs urbains se dégagent :

- Le premier regroupe une panoplie assez large et diversifiée d'acteurs sociaux qui fonctionnent selon des logiques que nous pouvons appeler des logiques de proximité. C'est-à-dire des conduites sociales où les individus ne sont pas complètement individualisés comme « individus », dans le sens où ils dépendent dans leurs activités, leurs façons de vivre et de consommer la ville de leurs ancrages à des réseaux primaires régis par la parenté ou recomposant ces liens d'appartenance primaire dans le cadre des quartiers de résidence, sous la forme de communautés « résidentielles » fonctionnant au principe de la primarité ou de l'origine géographique ;

Ce profil regroupe une grande majorité de personnes inscrites dans l'économie, la société et la ville informelles qui se sont construites contre et malgré l'Etat, occupant soit les quartiers irréguliers situés dans les périphéries des agglomérations urbaines, soit occupent les quartiers populaires dégradés des centre-villes anciens. La caractéristique principale des éléments appartenant à ce profil réside dans le fait que leur survie (pour les habitants des bidonvilles et des quartiers centraux dégradés et populaires), leur vie économique (emplois informels, non déclarés, commerce et activités informelles dans les quartiers dits irréguliers) et leur vie sociale (inscription dans des groupes d'appartenance, familiaux, à caractère régional) sont étroitement liées, dépendent de leurs capacités à actionner et à mobiliser les réseaux de liens de proximité. Chez ces individus, la ville constitue le gisement par excellence des ressources de

travail, de revenus et d'emplois. Et la tonalité générale qui imprègne les rapports qu'ils entretiennent avec les autres est d'une sociabilité construite autour de liens personnels et personnalisés, comme dans un village.

- Le deuxième profil regroupe les individus et familles appartenant à toutes les catégories sociales insérées dans l'économie, la société et la ville formelle, individus qui disposent de ressources économiques, de mobilité, de sociabilité beaucoup plus déconnectés des ancrages sociaux locaux de voisinage et des opportunités informelles que propose la ville⁸ ;

Leurs styles de vie se caractérisent - et se caractérisaient déjà même avant la crise sanitaire et ses impératifs de confinement - par une plus grande distanciation dans les rapports sociaux et par une certaine impersonnalisation dans les modes de sociabilité. Les gens appartenant à ce profil consomment la ville à une échelle plus large que l'échelle du quartier, du voisinage et n'ont pas besoin des ressources des réseaux de proximité, étant donné leur intégration dans la société formelle, pour survivre et vivre en ville.

Il existe certes des gradations dans cette opposition bipolaire de profils puisque l'on peut placer en quelque sorte le curseur dans une échelle d'appartenance selon les villes, les quartiers et même les familles dans ces quartiers, mais cela n'enlève rien à sa force d'explication des réactions très contrastées des impacts de la crise des mobilités apportée par la crise sanitaire.

Les effets paradoxaux du confinement

La crise de la Covid-19 a donc impacté ces groupes selon des modalités et des degrés souvent très différents qui sont résumés dans les points suivants :

1) Le confinement à domicile a été vécu comme une « privation de ville » à un degré supérieur par les individus et familles appartenant au premier profil qui survivent et vivent dans la ville sur la base de l'entretien de pratiques de socialisation en groupe et par la mobilisation quasi permanente et renouvelée des réseaux primaires et secondaires dans lesquels ils sont inscrits.

Ceux du second profil, n'étant pas dans l'incertitude du lendemain et dans la précarité économique, ni dans l'enfermement dans les réseaux de proximité, développent des réactions moins hostiles et plus sereines vis-à-vis de la nouvelle situation, qui n'apporte pas de modifications radicales dans leurs styles de sociabilité et dans leurs modes de consommation plus individualisés et moins communautarisés de la ville.

⁸ Dans le sens de catégories sociales « affiliées » et protégées institutionnellement que nous propose Robert Castel dans *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris, 2000.

2) Du jour au lendemain, les individus ont été mis en demeure de fonctionner en dehors des rythmes et routines auxquels ils s'étaient habitués, les forçant à trouver des parades, de nouvelles solutions dans un contexte devenu très fortement privatif des activités qui ont besoin de ressources de mobilité pour se réaliser : le travail, la consommation et la vie urbaine tout simplement que l'on ne peut réduire à la sphère uniquement domestique et familiale.

Cette sphère, déjà fortement minée par les conflits liés à la distribution des espaces domestiques étroits, qui rejettent les descendants dans la rue, qui était devenue par la force des choses, un prolongement de leur domicile principal où ils ne font que camper, dormir, se transforme en lieu d'exacerbation des conflits liés à l'appropriation genrée ou codifiée par la « horma », des appartements ou « immeubles familiaux ».

3) Par ailleurs, en réduisant à sa plus simple expression l'espace des contacts physiques avec les autres, ceux qui n'appartiennent pas au cercle les plus restreints de socialité, comme la famille dans son ancrage territorial local, le confinement oblige en quelque sorte les individus à se replier sur l'exploitation des ressources de lien qu'apportent les groupes primaires quand ils existent.

Et l'on assiste donc paradoxalement à un retour de l'enfermement dans le cercle de la communauté, de la « tribu », notamment pour les familles et les individus ne disposant pas des ressources d'ouverture à la communication avec les autres que permettent les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce qui conduit et autorise les individus à enfreindre délibérément les normes « civiques » générales, les remplaçant par les normes du groupe, de la communauté d'appartenance qui procurent aux individus surtout les jeunes, un sentiment illusoire de protection symbolique de proximité. Les comportements de « désobéissance civique » constatés dans les quartiers dits populaires et dans les cités d'habitat collectif périphérique récentes s'inscrivent dans cette dynamique.

En effet, les nouvelles injonctions « sanitaires » qui remettent en question les codes de comportement « normaux » avec les autres en situation de vivre ensemble, introduisent à cet égard une nouvelle problématique : celle de la renégociation du rapport à la citoyenneté dans une nouvelle configuration symbolique où la norme qui doit régir les comportements individuels devient explicitement une norme civique, c'est-à-dire une norme sociétale et non pas inhérente au groupe d'appartenance ou de référence.

4) Dans cette optique, les nouvelles formes de mobilisations solidaires (opérations de distribution d'aides aux familles démunies, opérations de décontamination et de nettoyage des espaces publics, etc.) cachent des réalités plus fines et nuancées de structuration des liens sociaux au niveau local. Jusqu'à nouvel ordre, celles qui ont été mises en avant et affichées par les media émanent d'associations antérieurement structurées ou créées ad

hoc dans l'urgence impliquant des individus et acteurs appartenant au second profil « moderne » et intégré socialement présenté plus haut.

5) Dans ce même ordre d'idées, les injonctions au confinement, qui interdisent toutes les pratiques culturelles en groupe (prières collectives hebdomadaires et quotidiennes dans les mosquées), perturbent les repères temporels qui scandent dans l'islam la vie quotidienne, cassent pour un moment le recours aux instances de médiation vers le sacré (conseils religieux des imams) et obligent les individus à vivre leur spiritualité au niveau individuel. Ce faisant, ils introduisent une incertitude symbolique et un vide de médiation religieuse qui est propice à la circulation des discours irrationnels et eschatologiques fondées sur des peurs irrationnelles qui peuvent être exploités politiquement par des mouvements extrémistes.

Le confinement comme révélateur de la crise de construction de l'urbanité

Il apparait en définitive à travers ces quelques éléments d'analyse que la crise sanitaire a mis avant tout à l'épreuve l'ensemble des dimensions constitutives du lien social, du niveau micro, la famille en situation de résidence et de partage de l'espace domestique en fonction des rôles et des assignations symboliques, méso : le quartier comme lieu d'ancrage social, et au niveau macro : la société comme instance d'autorité et de partage librement consenti des normes.

Si elle a contribué à asseoir des attitudes et pratiques positives comme le développement de l'entraide et de la solidarité, à renouer des liens sociaux distendus et fragilisés devant l'adversité, qu'ils soient de type communautaire ou virtuel dé-spatialisé, elle a aussi généré son lot de conflits et conduites souvent très violentes à l'encontre des proches et des voisins.

La nouvelle situation d'extrême promiscuité vécue par les populations les plus vulnérables, les plus fragiles socialement, malgré l'existence de modes de régulation et d'atténuation qui sont pratiqués dans les communautés résidentielles (médiation des imams, des « anciens »), a généré de grandes perturbations symboliques, notamment au niveau des valeurs et croyances présentes dans la religiosité populaire. Et cette dernière n'est nécessairement soluble dans le nouveau discours d'appel aux valeurs civiques et citoyennes reposant sur le bon usage de la rationalité et de l'altruisme véhiculé par les nouvelles injonctions « médicalisées » d'ordre plus profane et scientifique accompagnant le confinement.

Elle a mis en exergue de nouvelles formes de vulnérabilité : celles relatives à l'exclusion de pans entiers des sociétés urbaines des nouveaux attributs de la modernité : les nouvelles technologies de communication à distance. Certes, les jeunes des banlieues et des « cités » disposent tous de téléphones portables, parfois des smartphones très performants, mais ils en font un usage qui s'inscrit beaucoup plus dans la logique des réseaux de liens

préexistants : peu de contacts avec les individus appartenant aux autres couches sociales « modernes » qui nécessitent le truchement d'une culture, d'une langue écrite et d'une symbolique qu'ils n'ont pas.

Cette nouvelle forme d'exclusion qui se conjugue à la rareté des ressources d'emplois formels et protégés, dessine des profils de fragilité extrême des populations fonctionnant dans le système informel de l'économie qui ont été plus que les autres catégories sociales protégées de la société, en particulier celles fonctionnant dans le secteur public, frappées durement dans leurs ressources les plus vitales et importantes : la mobilité comme ressource d'inclusion dans l'économie et dans la société.

A cet égard, puisque la « ville est par excellence, n'existe que par la mobilité » comme le dit Alain Bourdin [2005], une entrée d'analyse par la problématique de la mobilité spatiale, dans ses divers aspects, étant donné que le confinement est par définition une action forte de gel de toute mobilité, nous a semblé être une entrée pertinente, car le gel des mobilités permet d'exprimer à leur paroxysme les impacts délétères de la pandémie sur les comportements et attitudes des habitants des villes.

Bibliographies

Amireche, L. (2004). *Mobilités résidentielles et structures métropolitaines à Alger* [Colloque international]. Alger, lumières sur la ville, Alger : Dalimen, pp. 248-254.

Boussaïd, Kh. (2019). *Genre et inégalités dans les nouveaux espaces urbains. La motilité comme facteur essentiel de l'insertion des femmes algéroises dans l'espace public* [Thèse de doctorat de Sociologie, Université Alger 2], 261 p.

Bourdin, A. (2005). *La métropole des individus*. La Tour d'Aigues : éd. de L'aube, 256 p.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris : Fayard, réédition (2000, Folio-Gallimard).

Delatte, A., Baouni, T., Belwal, R., Daou, L., Gourram, D., Imam, R., Safar Zitoun, M., & Smadi, A. (2018, April 30). *Report User-oriented public transport: a research project of Mena Centre For Transport Excellence*. Dubaï - Arab Emirates: UITP, 82 p.

Delatte, A., Baouni, T., Belwal, R., Daou, L., Gourram, D., Imam, R., Safar Zitoun, M., Smadi, A. (2018). Understanding the needs of MENA public transport customers: culture of service and gender-responsive recommendations, *TeMA, journal of land use mobility and environment. Special issue 1. | urban travel behavior in the middle east and north africa*, 7-31.

Dris, N. (2002). *La ville mouvementée. Espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*. L'Harmattan, 435 p.

Pourchez, C. (2006). Compte rendu de l'ouvrage Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ? De John URRY in *revue Réseaux*, (140).

Safar Zitoun, M. (1997, Janvier). Stratégies patrimoniales et urbanisation : Alger 1962-1992. Dans J. Rémy & A. Bourdin, *la collection Villes et Entreprises*. Paris : L'Harmattan, 296 p.

Safar Zitoun, M. (2002). Les stratégies résidentielles des Algérois dans un contexte de transition vers l'économie de marché : la relance de la mobilité et de la promotion résidentielle par la réalisation marchande des biens de l'Etat. Dans F. Dansereau & F. Navez-Bouchanine (dirs.), *Gestion urbaine et stratégies résidentielles des habitants*. Paris : l'Harmattan.

Safar Zitoun, M. (2004). Alger ou la ville confisquée par l'Etat. Dans *Alger : lumières sur la ville*. Alger : éd. Dalimen, pp. 319-329.

Safar Zitoun, M. (2008). Mobilité résidentielle et mobilité sociale dans l'agglomération d'Alger : quelques pistes de réflexion. Dans Cahiers de l'EMAM *Mobilités résidentielles : pratiques de mobilités et constructions territoriales en périphéries(s)*, (17). Laboratoire CITERES, Université de Tours, pp. 29-37.

Safar Zitoun, M. (2009a). Les politiques urbaines en Algérie : une réforme libérale inachevée. Dans J. Le Tellier & A. Iraki (dirs.), *Habitat social au Maghreb et au Sénégal* (pp. 65-73). Paris : L'Harmattan.

Safar Zitoun, M. (2009b). Les stratégies résidentielles des acteurs sociaux dans un contexte de modernisation bloquée : Alger 1962-1998. Dans P.R. Baduel (dir.) *La ville et l'urbain dans le Monde Arabe. Acteurs, organisations et territoires* (pp. 109-135). Paris : IRMC/Maisonneuve et Larose.

Safar Zitoun, M. (2010a, juillet). Direction numéro spécial de la revue *Insaniyat* : « Alger : une métropole en devenir », n° 44-45. Oran : éd. CRASC.

Safar Zitoun, M. (2010b). Alger : de la décomposition du foncier à recomposition urbaine ? Dans A. Bendjelid (dir.), *Villes d'Algérie. Formation, vie urbaine et aménagement*. Oran : éd. CRASC.

Safar Zitoun, M. (2010c). The Development of the Bay of Algiers: Rethinking the City Trough Contemporary Paradigms, revue *Built Environment*, 36(2), Oxon-England: Alexandrine Press, 78-87.

Safar Zitoun, M. (2011). Les évolutions récentes dans la politique urbaine à Alger : la consécration de l'"urbanisme présidentiel" ? Dans L. Zaki (dir.), *L'action urbaine au Maghreb. Enjeux professionnels et politiques* (pp. 65-87). Paris/Tunis : éd. IRMC-KARTHALA.

Safar Zitoun, M. (2012b, avril-juin). Etat Providence et question du logement en Algérie. Le poids encombrant de la gestion politique des rentes urbaines, revue *Tiers Monde*, (210), 89-106. Paris : IEDES.

Safar Zitoun, M. (2012 a, printemps). Le logement en Algérie : programmes, enjeux et tensions, revue *Confluences Méditerranée*, (81), 135-154.

Safar Zitoun, M. (2012b). L'entre-deux dans les opérations de relogement en Algérie : l'émergence problématique d'un tiers acteur urbain. Dans F. Navez-Bouchanine (dir.), *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales* (pp. 219-256). Paris : éd CJB/Karthala/EMAM.

Safar Zitoun, M. (2013). Spatial and social mobilities in Algeria: the case of Algiers. *The Journal of North African Studies*, 18(5), 678-689, DOI : 10.1080 /13629387.2013.849898

Safar Zitoun, M. (2014). La construction d'une "citadinité de combat" dans les opérations de relogement algéroises ou la stigmatisation détournée. Dans N. Semmoud, B.-O. Florin-Legros & F. Troin (dir.), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée* (pp. 189-213). Tours : Presses Universitaires François Rabelais, 287 p.

Safar Zitoun, M. (2015, 4^{ème} trimestre). Les effets des mécanismes d'accès au foncier sur la recomposition du lien social de proximité : le cas d'Alger. Dans *Revue Internationale d'Anthropologie Cognitive La pression foncière péri-urbaine en Méditerranée méridionale*, (2), 58-75. Paris : éd. L'Harmattan.

Safar Zitoun, M., & Tabti-Talamali, A. (2009). *La mobilité urbaine dans l'agglomération d'Alger. Evolutions et perspectives*. Sophia-Antipolis : Plan Bleu et Banque Mondiale, 107 p.

Urry, J. (2005). *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?* France : Armand Colin, Collection U Sociologie,

Vincent-Geslin, S., & Authier, Y. (2015). Les mobilités quotidiennes comme objet sociologique. Dans *Cahiers de la Recherche Sociologique*, (59-60), 79-99.